

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet d'accessibilité: félicitations à la Ville de Saint-Eustache

Saint-Jérôme, le 18 octobre 2011 – Le *Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides* (RCPHL) tient à souligner la remise du prix d'Excellence 2011 décerné à la Ville de Saint-Eustache par l'*Association québécoise du loisir municipal* (AQLM) le 6 octobre dernier. La Ville s'est mérité cet honneur dans le volet municipalités de 10 000 à 50 000 habitants pour son projet « Accessibilité pour tous ». Ce programme vise à s'assurer que les infrastructures municipales répondent aux besoins des clientèles particulières et ce, sur toutes les facettes de l'accessibilité.

La Ville de Saint-Eustache s'est notamment assurée, lors de la construction de la piscine, que le nouveau bâtiment répondrait aux besoins des personnes handicapées tels que : stationnement réservé, rampe d'accès, portes automatiques, ascenseur, écriteaux en braille et lève-personne. Mentionnons aussi la mise sur pieds d'activités aquatiques adaptées : cours de formation pour handicapés visuels et cours d'aquaforme pour les personnes ayant une déficience intellectuelle ou une incapacité physique.

De telles actions doivent être publicisées et fortement encouragées pour continuer le développement d'initiatives favorisant la participation des personnes handicapées notamment dans les activités de loisirs. Ce projet permet de pousser un peu plus loin le terme d'accessibilité. C'est plus qu'accommoder les gens lorsqu'ils entrent et qu'ils sortent d'un établissement, c'est faire en sorte que ceux-ci ne soient plus que de simples spectateurs et deviennent des participants à part entière.

Il y a sept municipalités de 15 000 habitants et plus dans la région des Laurentides qui sont tenues de produire un plan d'action afin d'identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées et les mesures prises afin de réduire ceux-ci et ce, dans le cadre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Dans cette optique, la ville de Saint-Eustache, avec son projet « Accessibilité pour tous » se démarque et le RCPHL félicite chaudement les responsables de la municipalité qui ont porté ce dossier et applaudit l'administration eustachoise d'avoir adopté et mis en place ce projet.

Créé en 1981, le *Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides* (RCPHL) est un organisme communautaire faisant la promotion des intérêts et la défense collective des droits des personnes ayant des incapacités. Il rassemble 31 organismes qui représentent plus de 4000 personnes vivant avec une déficience et leurs proches sur tout le territoire des Laurentides. Le RCPHL réunit et soutient ses membres dans leurs besoins liés à la vie associative, à l'information, à la formation et à la représentation de leurs intérêts auprès des instances sociales et politiques des Laurentides.

-30-

Source : Caroline Dupuis, directrice

450-432-2229

